

Appel aux membres de Constructionsuisse, de la KBOB et d'IPB

Guerre en Ukraine

Poursuivre la collaboration en toute simplicité et dans un esprit de partenariat

La guerre tragique en Ukraine et les sanctions mondiales contre la Russie et la Biélorussie placent notre pays devant de nouveaux défis. Les conséquences sont actuellement difficiles à évaluer et peuvent être différentes pour chacun d'entre nous.

La Suisse se trouve dans une situation économique stable. Déjà pendant la pandémie, des retards, voire des arrêts de chantiers et de planifications de projets ont pu être évités grâce à une collaboration partenariale. Il doit en être de même dans la situation actuelle.

Nous sommes déjà confrontés à des pénuries de matériaux et à des hausses de prix. Dans cette situation, les parties contractantes sont tenues de rechercher des solutions équitables et économiques.

Si, dans le cadre de contrats en cours, les méthodes indicielles ne peuvent pas être utilisées de manière satisfaisante pour la variation des prix dans des cas particuliers justifiés, il est recommandé de trouver une solution sur le modèle de la procédure selon la méthode des pièces justificatives (norme SIA 124), une telle démarche devant être convenue avec le maître d'ouvrage dans le cadre d'une modification du contrat. Ainsi, une transparence et une traçabilité appropriées peuvent être garanties pour les parties contractantes. Pour les futurs appels d'offres et les nouveaux contrats, il convient d'examiner si les normes contractuelles SIA 122 à 126 existantes peuvent être appliquées, sans fixation de prix fermes pour une période donnée.

Constructionsuisse, la KBOB et l'IPB veulent relever ensemble les défis de la période à venir. Elles invitent leurs membres à poursuivre leur collaboration dans un esprit d'équité mutuelle, en toute simplicité et avec discernement. Comme l'ont montré les deux dernières années, nous sommes en mesure de maîtriser les situations difficiles grâce à de bonnes conditions-cadres, et ce dans l'intérêt de tous les participants et donc de notre pays.

Dans une prochaine étape, Constructionsuisse, la KBOB et l'IPB continueront à clarifier la situation actuelle et les défis à relever. Ensuite, les présidences et les représentants des comités se rencontreront pour un échange afin de définir les prochaines étapes communes.

Berne, mars 2022



Conseiller aux États Hans Wicki
Président de Constructionsuisse



Pierre Broje
Président de la KBOB et
directeur de l'OFCL



Marc Derron
Président de l'IPB